Niveau(x) d'enseignement: 2 Numéro EDUQ : 8370724
Centre d'intérêt: 260

Morrow-Lettre, Christiane.

Education préscolaire d'enfants handicapés auditifs de 4 ans / Hélène Laliberté, responsable du projet ; Christiane Morrow-Lettre, chercheur. -- Québec : Commission des écoles catholiques de Québec, 1980.
21, [26] f. ; 28 cm.

En tête du titre: Rapport de la recherche sur un modèle d'intervention et d'organisation, année scolaire 1979-1980. La couv. porte en outre: Projet-pilote H.A. #3, rapport final août 1980.
Bibliogr. à la fin du v.

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Enfant handicapé *Handicapé auditif *Intégration scolaire *Développement de l'enfant *Développement du langage *Expression orale *Rééducation *Préscolaire (Niveau)

Le projet a pour objectif d'assurer à l'enfant handicapé auditif de quatre ans les meilleures chances de mener une scolarité normale dans des classes régulières au cours des années suivantes. Les enfants concernés suivent un programme de rééducation linguistique intensif visant à combler leurs lacunes en ce domaine. L'approche préconisée est oraliste, c'est-à-dire que les enfants sont rééduqués par l'utilisation de l'audition résiduelle, de la lecture labiale, des gestes naturels et de la parole. Faute de temps, l'élaboration d'un nouveau programme a été laisée de côté, les efforts portant sur l'examen du programme en place.

En 1979-1980, cinq enfants âgés de quatre ans ont participé au projet à l'école St-Albert-le-Grand (CECQ). Le rapport décrit le modèle d'intervention et d'organisation retenu. L'évaluation porte essentiellement sur l'analyse de l'expérience acquise à l'école St-Albert-Le-Grand auprès des handicapés auditifs de quatre ans.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 03
Notice(s) connexe(s): 8370725
Financement: Bénéficiaire - Commission des écoles catholiques de Québec
Organisme(s) source(s) - MEQ-DGDP
Programme(s) de subvention - Projet-pilote
Auteur de l'analyse: ar

EDUCATION

ED CB

DA DF

RAPPORT DU PROJET-PILOTE
"EDUCATION PRESCOLAIRE D'ENFANTS HANDICAPES AUDITIFS DE 4 ANS"

RAPPORT FINAL

Août 1980

RAPPORT DU PROJET-PILOTE "EDUCATION PRESCOLAIRE D'ENFANTS HANDICAPES AUDITIFS DE 4 ANS"

RAPPORT FINAL

Août 1980

RAPPORT DE LA RECHERCHE SUR UN MODELE
D'INTERVENTION ET D'ORGANISATION

Année scolaire 1979-1980

1- Titre du projet: Education préscolaire d'enfants handicapés auditifs de 4 ans.

2- Commission scolaire: La commission des écoles catholiques de Québec
Ecole: St-Albert-le-Grand

3- Membres de l'équipe de recherche:

Hélène Laliberté:
- conseillère en adaptation scolaire à la CECQ
- responsable du comité pour la réalisation du projet-pilote

Cécile Petitclerc:
- directrice de l'école St-Albert-le-Grand, de la CECQ

Responsabilités dans le projet:
- voir à ce que le projet puisse être expérimenté dans les meilleurs conditions possibles;
- rencontrer les divers agents de son milieu pour informer et consulter;
- soumettre au comité responsable toute observation jugée pertinente à la réalisation du projet.

Sr Jeanne-d'Arc Vachon:
- directrice du C.O.P. de l'Hôtel-Dieu-de-Québec

Responsabilités dans le projet:
- identiques à celles de la directrice de l'école mais adaptée à son milieu de travail.

Christiane Morrow-Lettre: - orthophoniste-audiologiste

Responsabilités dans le projet:

- selon la note relative à la spécification du rôle des chercheurs engagés par les commissions scolaires.

4- Plan de la recherche ou de l'expérimentation:

4.1 Modèle d'organisation des services éducatifs expérimentés dans la réalisation du projet.

a) Groupe composé d'enfants de 4 ans atteints de surdité neuro-sensorielle allant de modérée à sévère; dont certains présentent en plus des difficultés de comportement ou des difficultés particulières d'apprentissage du langage oral.

b) 4 sourds avec retard très sévère du langage oral;
1 sourd avec retard très sévère du langage oral et difficultés de comportement.

c) Groupe 4 ans; 4 garçons et 1 fille.

d) Classe spéciale dans l'école régulière avec ressource à l'enseignant et à l'enfant.

e) Organisation physique et humaine de l'école.

1er cycle

Niveau	Nombre de classes	Nombre d'enfants handicapés auditifs intégrés
Maternelle	1 groupe 4 ans 3 groupes 5 ans	5 3
Maturation	1	4
Adaptation	1	1
1ère année	3	4
2e année	2	6
3e année	3	3

2e cycle

Niveau	Nombre de classes	Nombre d'enfants handicapés auditifs
4e année	2	
5e année	3	1
6e année	3	

Locaux de service:

4 salles de rééducation
1 salle de psychomotricité
1 local d'arts plastiques
1 local d'audio-visuel
1 grande salle

Composition du personnel:

Directrice:	1
Directeur-adjoint:	1
Secrétaires:	2
Enseignants:	28
Professeur pour soutien pédagogique:	2
Dénombrement flottant:	1
Professeur itinérant:	1

f) Personnes affectées au projet 4 ans.

Intervenants	Fonctions	Fréquence des interventions
Enseignante	fournir les services pédagogiques au groupe de 4 ans	½ journée/jour/groupe
Educateur spécialisé	activités parascolaires: - aide à l'enfant et à l'enseignant (habillage-bricolage); - surveillance et conduite des enfants vers les professionnels du C.O.P. période du dîner.	½ journée/jour/groupe
Orthophonistes et rééducateurs	- rééducation individuelle du langage; - guidance parentale (en collaboration avec l'enseignant)	½ heure/enfant/4 fois/semaine au besoin

Intervenants	Fonctions	Fréquence des interventions
Audiologistes	- entraînement auditif	½ heure/groupe/ semaine
	- tests audiologiques	2 fois/année ou au besoin
Psychologue	- évaluation psychologique des enfants, observation, consultation, aide à l'enseignant	sur demande des rééducateurs et/ ou de l'enseignant
Travailleuse sociale	évaluation du fonctionnement familial, intervention auprès de la famille, consultation, support à l'enseignant et aux rééducateurs	sur demande des rééducateurs et/ ou de l'enseignant
Audioprothésiste	appareillage prothétique des enfants; services techniques	selon les besoins des enfants
Pédiatre	soins médicaux	selon les besoins des enfants
Oto-rhino-laryngologiste	soins médicaux	selon les besoins des enfants
Ophtalmologiste	examen visuel soins médicaux	1 fois/année/enf. selon les besoins des enfants

g) Assiette horaire du groupe 4 ans en 1979-80:

1/2 heure / jour en rééducation orthophonique ou entraînement auditif.

2 heures / jour en groupe de pré-maternelle.

h) Facteurs géographiques:

L'école St-Albert-le-Grand est située en région urbaine. L'école St-Albert reçoit en principe les enfants de la région 03, mais accueille également des élèves extérieurs à la région 03 qui sont suivis au C.O.P. Les élèves placés en foyer d'accueil sur le territoire de la C.E.C.Q. ou des commissions scolaires environnantes sont transportés par leurs commissions scolaires respectives.

i) Ententes de services avec le ministère des Affaires Sociales:

Suite à une entente de services intervenue entre le Centre de l'Ouïe et de la Parole de l'Hôtel-Dieu-de-Québec, (M.A.S.) et la Commission des écoles catholiques de Québec (M.E.Q.), les enfants reçoivent les services de scolarisation à l'école St-Albert-le-Grand; les services de rééducation orthophonique, d'audiologie, de psychologie, de service social, et de santé sont fournis par le C.O.P.

Cette entente est en vigueur depuis 1965 et les services sont déjà bien rodés.

j) Le type d'éducation préconisée par le C.O.P. et l'école St-Albert-le-Grand est strictement oraliste, c'est-à-dire que les enfants sont rééduqués grâce à l'utilisation de l'audition résiduelle, de la lecture labiale, des gestes naturels et de la parole. Le but poursuivi est l'intégration scolaire et sociale des enfants sourds au milieu des entendants.

Il nous apparaît important de préciser un aspect particulier du présent projet-pilote. Les enfants handicapés auditifs de 4 ans concernés par ce projet ont été suivis auparavant par C.O.P. La décision prise conjointement par le C.O.P. et la C.E.C.Q. d'inscrire ces enfants dans le groupe de pré-maternelle à St-Albert-le-Grand est motivée par les difficultés très particulières de ces enfants. En effet, le C.O.P. a pour politique d'intégrer dans la mesure du possible les enfants handicapés auditifs dans leur milieu naturel; ceux qui sont jugés aptes sont donc inscrits dans des groupes réguliers de pré-maternelle du secteur privé pour favoriser au maximum les contacts avec les entendants. Le C.O.P. continue à leur fournir les services de rééducation.

Lorsque les enfants handicapés auditifs de 4 ans ont besoin d'une aide plus spécialisée ou plus intensive, ils sont regroupés à St-Albert-le-Grand; nous avons donc actuellement un groupe 4 ans qui présente un niveau de langage nettement insuffisant pour fonctionner dans un milieu régulier. La classe de pré-maternelle doit permettre d'intensifier la rééducation linguistique auprès de ces enfants, et de décider de leur avenir scolaire.

4.2 Les objectifs de la recherche:

Assurer à l'enfant handicapé auditif de 4 ans les meilleures chances possibles d'être intégré au milieu scolaire régulier.

Opérationnalisation de l'objectif général:

1) analyser les services actuellement offerts aux enfants handicapés auditifs de 4 ans à l'école St-Albert-le-Grand par la C.E.C.Q. et le C.O.P.;

2) analyser le rôle des divers intervenants et les liens existant entre chaque intervention;

3) identifier les services individuels et collectifs essentiels à l'intégration scolaire des enfants handicapés auditifs de 4 ans;

4) synthétiser les données recueillies par observation, discussion, et rencontre de groupe de travail;

5) dresser le bilan de l'expérience accumulée depuis septembre 1970 par le C.O.P. et la C.E.C.Q. avec des groupes d'enfants sourds de 4 ans;

6) développer un schéma renouvelé d'organisation des interventions pédagogiques et orthophoniques, basé sur l'analyse effectuée et sur les données scientifiques pertinentes.

4.3 Calendrier de la démarche de recherche suivie:

1) juin à novembre: 1979
   - affectation des ressources humaines;
   - information aux personnes concernées;
   - mise en route du projet (septembre).

2) novembre-décembre: 1979
   - contacts avec la personne intéressée par le poste de chercheur;
   - réunions du comité responsable pour préciser les tâches des membres et la démarche de recherche;
   - première amorce de la cueillette des données par le chercheur.

3) janvier 1980:
   - poursuite de la cueillette des données par le chercheur (engagement effectif: 07/01/80);
   - identification des ressources humaines et matérielles essentielles à la mise en place du schéma expérimental en septembre 1980;
   - rédaction du rapport d'étape.

4) février à juin: 1980
   - compléter la cueillette des données sur les besoins individuels et collectifs des enfants;
   - poursuivre l'analyse de la situation actuelle quant aux services offerts aux enfants handicapés auditifs de 4 ans à St-Albert-le-Grand;
   - déterminer les instruments de mesure;
   - développer le schéma expérimental des interventions pédagogiques et orthophoniques;
   - rédiger le rapport final.

5) septembre 1980:
   - expérimentation du plan d'interventions pédagogiques et orthophoniques élaboré à l'étape précédente.

4.4 Elaboration du modèle d'intervention:

L'élaboration du modèle renouvelé d'intervention fait suite à une analyse minutieuse de la situation actuelle et vise à corriger les faiblesses décelées dans l'organisation actuelle des services (voir annexe A). Le nombre important d'intervenants (voir 4.1 f) ont rendu très lourde la tâche d'élaboration d'un nouveau schéma d'intervention. Les étapes franchies de janvier 1980 à juin 1980 ont été celles de la prise de conscience et de la réflexion. La véritable expérimentation se fera à partir de septembre 1980.

Au plan rééducatif:

1) Assigner un seul intervenant du C.O.P. au groupe 4 ans pour appliquer le programme de rééducation, coordonner et évaluer les interventions pour chaque réseau (C.O.P. - école - famille).

Cette intervention vise à minimiser les difficultés de coordination des interventions pédagogiques et rééducatives et à créer un noyau réduit avec les intervenants principaux (enseignante + orthophoniste) qui facilite l'unification des stimulations données au groupe des 4 ans.

2) Favoriser dans la mesure du possible l'intégration de la rééducation au sein de la classe:

- l'orthophoniste travaille dans la classe pour effectuer les interventions rééducatives individuelles et pour certaines activités de stimulation linguistique de groupe;

- l'enseignante et l'orthophoniste travaillent simultanément avec différents enfants dans le local de classe;

- certains enfants pourront sortir de la classe pour leur rééducation lorsque les intervenants le jugeront utiles.

Cette intervention vise à optimaliser les effets de la stimulation linguistique fournie par l'orthophoniste en assurant une meilleure intégration des acquisitions linguistiques ou vécu de l'enfant et en permettant à l'orthophoniste d'exploiter le vécu scolaire de l'enfant pour éduquer le langage. (Rees, 1978; Bowerman, 1978; Hart et Rogers-Warren, 1978).

Ce type de fonctionnement est souhaitable pour la plupart des enfants mais peut s'avérer difficile à appliquer dans certains cas (difficulté d'attention, nécessité d'appareillages spéciaux); l'utilisation du "team teaching" doit être très souple et constamment évaluée en fonction des besoins des enfants et des intervenants. L'aménagement des locaux doit permettre l'isolement d'un enfant et d'un intervenant; la grandeur du local actuel rend possible ce type de fonctionnement.

Au plan pédagogique:

1) Planification des activités en fonction du développement cognitif des enfants et utilisation de fiches de progrès continu pour préciser les objectifs de développement psycho-moteur, socio-affectif et linguistique de chaque enfant et choisir les stratégies de stimulation appropriées.

Cette intervention vise à structurer le programme des activités de la pré-maternelle 4 ans. De nombreuses recherches ont démontré que les programmes préscolaires bien structurés qui mettent l'emphase sur le développement cognitif et le développement des habiletés pré-académiques, sont supérieurs aux programmes traditionnels orientés vers une stimulation générale du langage et de la socialisation (Karnes, Hodgins et Teska, 1968; Spicker, 1971); et qu'ils favorisent un meilleur développement du potentiel des enfants sourds. (Horton, 1974; Moores, Weiss et Goodwin, 1974).

La démarche proposée par le Programme de développement psycholinguistique, de Régine Pierre-Joly du Bureau de recherche en psychologie de la C.E.C.M., nous paraît à première vue un instrument intéressant pouvant être adapté aux besoins des enfants sourds de 4 ans. Une étude plus approfondie du document serait nécessaire pour en faire une adaptation judicieuse.

Au plan social:

1) Aménagement de l'horaire pour permettre d'augmenter le temps vécu en classe et l'intégration d'enfants entendants:

   - 4 journées de classe par semaine;
   - repas du midi à l'école;
   - intégration d'enfants entendants en après-midi.

   Cette intervention vise à favoriser au maximum le développement d'un véritable milieu de vie pour les enfants et à permettre à l'enseignante d'exploiter plus à fond les situations d'apprentissage; le régime pédagogique suggéré ici est déjà appliqué dans plusieurs maternelles 4 ans en

milieux défavorisés (Dossier: Milieux défavorisés, Direction générale des réseaux, Services Educatifs, M.E.Q., janvier 1978).

Plusieurs recherches ont démontré que l'intégration d'enfants normaux à des groupes d'enfants présentant des retards développementaux ou linguistiques étaient bénéfiques à plusieurs points de vue: ils peuvent agir comme source de stimulation dans l'organisation des jeux et activités d'apprentissage, ils permettent aux professionnels intervenants d'avoir constamment sous les yeux l'exemple d'un développement normal, et enfin la façon dont les enfants normaux acquièrent des habiletés nouvelles peut servir de base au développement des stratégies à utiliser avec les enfants en difficulté. (Gray et Ryan, 1973; Jeffrey, 1972; Bricker et Bricker, 1971, 1972, 1973, 1974).

Des projets similaires ont utilisé différents ratios enfants normaux / enfants handicapés; quand le rôle de l'enfant normal en est un de modèle et d'agent facilitateur pour l'acquisition des habiletés par l'enfant handicapé, un ratio de un enfant entendant pour deux enfants sourds semble donner de bons résultats (Turton, 1974). Le ratio idéal reste à déterminer.

2) Systématisation du programme de guidance parentale

- rencontre régulière de chaque parent à l'école ou à domicile (1 fois / 2 semaines);
- rencontre de groupe des parents (1 fois / 6 semaines);
- utilisation de fiches de progrès continu.

Cette intervention a pour but d'augmenter l'implication réelle des parents dans le processus de rééducation de l'enfant. De nombreuses recherches ont démontré que le rôle des parents comme agents d'intervention auprès de l'enfant handicapé est absolument indispensable et que leur action est d'autant plus efficace qu'elle est bien encadrée et bien dirigée. (pour une revue des recherches, voir Baker, 1976).

Divers instruments ont été considérés pour mener à bien cette intervention. Malheureusement le temps alloué au présent projet n'a pas permis d'en compléter l'inventaire ni d'amener les principaux intervenants à établir leur choix. Parmi les instruments les plus intéressants, nous retenons pour étude ultérieure, le programme du Portage Project (Shearer et al, 1974; Shearer et Shearer, 1972, 1976), et le programme du READ (Baker et al, 1972, 1973, 1976; Baker et Heifetz, 1976) dont l'adaptation franco-québécoise doit être publiée sous peu. Une fiche pour le développement phonologique et linguistique a été élaborée au C.O.P. et s'avère aussi un instrument intéressant qui mérite d'être expérimenté (voir annexe C).

4.5 Evaluation du modèle d'intervention et d'organisation:

L'évaluation doit porter sur deux niveaux:

a) évaluation du développement de l'enfant au plan linguistique, social et psycho-moteur. Cette évaluation s'effectue par l'orthophoniste (voir annexe D) et par l'enseignante (voir 4.5 pour les instruments suggérés).

L'évaluation peut être complétée au besoin par les autres professionnels de l'équipe (audiologiste, travailleur social, psychologue).

- évaluation périodique;
- conférence d'étude de chaque enfant par l'équipe multidisciplinaire au cours de l'année;
- conférence-synthèse de chaque élève en fin d'année scolaire.

b) évaluation de la valeur intrinsèque du programme choisi et de la démarche d'intervention suivie. Les moyens spécifiques pour mener à bien cette évaluation restent à déterminer et ne peuvent entrer dans le cadre actuel du projet 1979-1980 en raison de l'échéancier suivi. (voir annexe F: Commentaires du chercheur). Cette partie aurait été un des points forts du projet 1979-1980 si le renouvellement avait été accordé.

5- Impact social:

5.1 Mesures prises pour informer:

Au moment de l'élaboration de ce projet, une consultation sur la nature et la portée de ce projet a été effectuée auprès de la responsable du Centre de l'Ouïe et de la Parole, Soeur Jeanne-d'Arc Vachon; de la directrice de l'école St-Albert-le-Grand, Mlle Cécile Petitclerc, et d'un maître-ressource de l'école St-Albert-le-Grand, Mme Adèle Faucher-Mainguy.

Les parents, dont les enfants étaient susceptibles d'entrer dans ce groupe 4 ans, ont été informés en juin 1979 des services qui pourraient être offerts à l'école St-Albert-le-Grand. Ils ont également été informés de la collaboration exigée d'eux pour une orientation de leur enfant vers le milieu entendant. En septembre 1979, il y a eu rencontre des parents et des foyers d'accueil par l'enseignant.

Trois rencontres ont eu lieu en novembre 1979 entre l'enseignant, les orthophoniste, les rééducateurs, et le chercheur engagé pour le projet-pilote, afin de préciser le rôle de chacun et de revoir le calendrier de réalisation. Ces rencontres ont permis aux participants d'échanger sur l'orientation du projet-pilote et sur la portée immédiate et future.

5.2 Attitudes:

Les parents se sont tous révélés prêts à collaborer à la bonne marche du projet. Ils sont tous convaincus des aspects positifs de l'expérience pré-scolaire offerte à leur enfant. Toutefois leur collaboration serait plus efficace si elle était soutenue par un solide programme de guidance parentale.

Les membres du comité responsable du projet-pilote espèraient pour leur part que des résultats de la recherche puissent apporter des solutions nouvelles et sont intéressés à appliquer le nouveau schéma d'intervention dans la mesure où les ressources en personnel le permettront.

Le rôle du chercheur a été perçu de façon très ambivalente par l'enseignante et le personnel de rééducation. L'enseignante, qui était en congé maternité jusqu'en janvier, a participé l'an dernier à l'élaboration du projet, elle en connaissait donc les principales lignes mais devait tout de même s'insérer dans une démarche déjà amorcée avec l'enseignante suppléante. Plusieurs rencontres ont été nécessaires pour établir une base de travail commune. L'enseignante a maintes fois manifesté le besoin de repenser le schéma d'intervention tel qu'appliqué en 1979-80 (voir annexe A).

Le personnel du C.O.P. pour sa part a manifesté au début des réticences fort compréhensibles face à un projet qui leur parait être essentiellement celui de la C.E.C.Q. Plusieurs rencontres formelles et informelles ont été nécessaires pour informer sur le déroulement du projet-pilote et de ses implications.

Tous les intervenants du C.O.P. au niveau de la classe 4 ans n'ont pas ressenti le même besoin de réflexion et de changement amorcés dans le cadre du présent projet-pilote, ces différentes attitudes découlent du fait que chaque intervenant a son modèle particulier d'intervention. Cette situation a permis au chercheur d'expérimenter personnellement le type de difficultés vécues par l'enseignante au niveau de la planification et de la cohérence des interventions.

6- Recommandations:

Suite à l'analyse de la situation vécue en 1979-1980, les recommandations suivantes deviennent applicables à l'intérieur du nouveau schéma d'intervention prévu pour 1980-1981.

Recommandations pour l'amélioration des services actuellement offerts par la C.E.C.Q. et le C.O.P. aux handicapés auditifs de 4 ans:

1) Diminuer le nombre d'intervenants auprès du groupe 4 ans en affectant un seul intervenant du C.O.P. auprès de ce groupe pour appliquer le programme de rééducation, coordonner et évaluer les interventions pour chaque réseau (C.O.P. - école - famille).

2) Augmenter le temps passé en classe par l'enfant pour favoriser la création d'un vrai milieu de vie et d'un esprit de groupe.

3) Intégrer le plus possible la rééducation du langage au milieu naturel (école + famille).

4) Planification à court et à long termes des objectifs développementaux à atteindre avec les enfants du groupe 4 ans (objectifs individuels et objectifs du groupe-classe).

5) Evaluation continue et précise des objectifs et stratégies d'intervention et uniformisation des moyens d'évaluation.

6) Préciser les modalités et la fréquence de la guidance parentale.

7- Sommaire du projet:

Commission scolaire: La Commission des écoles catholiques de Québec

Région administrative: 03

Secteur: Québec Groupe d'âge: 4 ans

Nombre d'élèves impliqués dans le projet: 5

Titre du projet: Education préscolaire d'enfants handicapés auditifs de 4 ans.

Responsable du projet: Nom: Mlle Hélène Laliberté

Fonction: Conseillère en adaptation scolaire

Téléphone: 688-3246

Chercheur attitré: Nom: Mme Christiane Morrow-Lettre

Formation: Orthophoniste-audiologiste

Téléphone: 849-8364

Objectif du projet

Assurer à l'enfant handicapé auditif de 4 ans les meilleurs chances possibles d'être intégré à une scolarité normale dans les années suivantes.

Sous-objectifs:

1) analyser le rôle des divers intervenants et les liens existants entre chaque intervention;

2) identifier les services individuels et collectifs essentiels pour réaliser l'objectif du projet;

3) développer un schéma expérimental d'intervention pédagogique et orthophonique basé sur l'analyse de la situation actuelle et sur les données scientifiques pertinentes.

Description sommaire de la démarche de recherche:

1) cueillette de données relatives aux services actuellement offerts aux enfants handicapés auditifs de 4 ans;

2) analyse du rôle des intervenants;

3) cueillette de données relatives à la coordination des différents services offerts;

4) cueillette de données relatives aux difficultés individuelles et collectives rencontrées par les enfants handicapés auditifs de 4 ans dans le cadre des services pédagogiques et rééducatifs présentement offerts.

5) élaboration de recommandations en vue de la mise en application d'un nouveau modèle d'intervention.

8- Budget

8.1 Coût autorisé par le ministère: $59 670,00

8.2 Coûts réels avec détail des dépenses

Les coûts seront fournis lors de la parution des états financiers de la commission vers le 25 septembre 1980.

9- Identification

Nom du responsable du projet: Mademoiselle Hélène Laliberté

Nom du chercheur engagé par la commission scolaire et rédacteur de ce rapport:

Madame Christiane Morrow-Lettre

Signature du directeur général: Fernand Paradis

Date: 29 août 1980

10- Résolution du conseil des commissaires de la commission scolaire

_____

Liste des documents en annexe

Annexe A: Analyse de la situation actuelle quant aux services aux enfants handicapés auditifs de 4 ans offerts conjointement par le C.O.P. et la C.E.C.Q.

Annexe B: Moyens utilisés pour la cueillette des données.

Annexe C: Fiche de développement phonétique et phonologique.

Annexe D: Evaluation orthophonique.

Annexe E: Bibliographie.

Annexe F: Commentaires du chercheur.

I- L'analyse de la situation actuelle quant aux services aux enfants handicapés auditifs de 4 ans offerts conjointement par la C.E.C.Q. et le C.O.P.

Aspects positifs	Aspects négatifs
1) Diversité des services offerts pour répondre aux besoins des enfants.	1) Difficulté de coordonner les interventions.
2) Proximité des deux organismes impliqués dans le projet (C.O.P. et C.E.C.Q.) au sein d'une même école.	2) Faiblesse du programme de guidance parentale.
3) Rapidité des services offerts (intervalle entre demande de services et sa réalisation, ex: audiologie).	3) Absence de schéma précis de démarche rééducative.
4) Possibilité de contact entre entendants et handicapés auditifs au sein de l'école.	

II- L'identification des services collectifs et individuels nécessaires à l'intégration scolaire des enfants handicapés auditifs de 4 ans.

Services individuels	Services collectifs
1) Rééducation du langage intensive et régulière.	1) Activité de groupe pour développer la socialisation.
2) Stimulation linguistique intensive intégrée aux activités quotidiennes.	2) Activités pédagogiques qui favorisent au maximum l'utilisation du langage oral.
3) Support parental indispensable.	3) Locaux où les conditions accoustiques permettent une bonne utilisation de la prothèse auditive.
4) Education à l'autonomie.	4) Utilisation de système d'amplification collectif permettant le contact oral à distance (boucle magnétique, système FM).
5) Développement de la socialisation.	
6) Education psycho-motrice intégrée aux activités pédagogiques et rééducatives.	
7) Contrôles audiologiques et prothétiques réguliers.	

L'analyse de la situation actuelle (voir 4.7, hypothèse a) fait ressortir à date des points positifs qui découlent de la localisation même de la classe de pré-maternelle (école régulière, proximité du C.O.P.) et de la concentration des services dans un même établissement. Cette organisation matérielle réduit au minimum les déplacements des enfants et permet de répondre rapidement aux besoins imprévus (consultation en o.r.l., ou réparation de la prothèse par exemple).

La difficulté de coordonner les différentes interventions pédagogiques et orthophoniques a été soulignée par tous les intervenants. Cette difficulté découle en partie de problèmes d'ajustement d'horaires et du nombre important d'intervenants. Les orthophonistes et rééducateurs (5) doivent répondre à toute la clientèle d'enfants handicapés auditifs relevant du C.O.P. Il devient difficile dans ces conditions de trouver le temps indispensable à la planification, préparation et coordination des interventions pédagogiques et rééducatives.

La guidance parentale est un élément essentiel de la rééducation du jeune enfant handicapé auditif. Depuis le moment où ils sont dépistés jusqu'au moment de leur inscription en pré-maternelle, les enfants relèvent uniquement du C.O.P. qui prend entièrement en charge la guidance parentale. Lorsque les enfants sont intégrés au groupe 4 ans à St-Albert-le-Grand, la guidance parentale doit inclure un aspect nouveau qui est celui de la scolarisation et de l'apprentissage de la vie de groupe. Aux yeux des parents, l'enseignante est un nouvel intervenant. Celle-ci a une information spécifique à leur fournir

et elle a également des exigences particulières. Le défi consiste précisément à intégrer de façon harmonieuse et cohérente tous les aspects nécessaires de la guidance parentale dans la double perspective orthophonique et pédagogique.

Commentaires de l'enseignante

"Présentement chaque enfant reçoit les services d'un thérapeute différent. Cette formule a été adoptée en septembre 1978 et 1979 avec l'idée de permettre à l'enseignante d'assister chaque jour à une thérapie différente et d'assurer ainsi une continuité en classe. Toutefois, pour différentes raisons, l'enseignante n'a pas pu assister régulièrement aux thérapies et il s'en est suivi une difficulté au niveau de la planification. D'ailleurs cette formule favorisait davantage une planification à court terme car il s'avérait difficile de trouver un autre moment que celui de la thérapie pour rencontrer les cinq thérapeutes afin de planifier à long terme.

Les difficultés vécues par l'enseignante suite à ce modèle d'organisation:

- difficulté de planification;
- difficulté d'intervention auprès des parents qui n'ont pas tous affaire au même thérapeute;
- manque d'unité au sein du groupe-classe."

Commentaires de l'enseignante,
madame Adèle Faucher-Mainguy

Moyens utilisés pour la cueillette des données

Les données recueillies jusqu'à maintenant l'ont été par:

a) analyse des dossiers personnels des enfants;

b) observation en classe;

c) observation des interventions pédagogiques et rééducatives;

d) consultation et discussion avec les intervenants (enseignants, orthophonistes, rééducateurs, audiologistes);

e) réunion et discussion avec les membres du comité responsable du projet-pilote.

Les données recueillies jusqu'à maintenant ont été compilées à partir de faits observés. Le type de recherche actuellement en cours dans ce projet-pilote ne se prête pas à une analyse statistique.

COMMENTAIRES

Ecole: _____

_____

_____

_____

_____

Rééducation: _____

_____

_____

_____

_____

Maison: _____

_____

_____

_____

_____

EVALUATION PHONETIQUE DE LA PAROLE

D. Ling, 1976. Adapté par Paterson, Grégoire 1978.

Nom: _____ Age: _____

Date: _____ Eval. par: _____

Système de notation: (✓) consistant
(±) inconsistant
(-) inexistant

ASPECTS NON SEGMENTAUX

(a) vocalisation: spontanée___ sur demande ___
(b) durée vocale: prolongée___ brève ___ variée____
(c) intensité vocale: forte____ faible ___
chuchotée____ variée ____
(d) hauteur vocale: basse___ moyenne____ haute ____
variée continue____
variée discrète ____

V O Y E L L E S

Faire précéder de /b/. Lorsque la voyelle visée peut être prolongée à voix forte, faible et chuchotée dans une syllabe isolée, cochez sous I. Lorsqu'elle peut être répétée à un rythme d'au moins trois par seconde, cochez sous R. Lorsqu'elle peut être émise correctement en alternance avec une autre voyelle du même niveau, à un rythme d'au moins trois par seconde, cochez sous A. Quand elle peut être produite à des hauteurs différentes d'au moins huit demi-tons, cochez sous H.

Si la plupart des voyelles des niveaux 1 et 2 sont produites avec consistance, on peut procéder à l'évaluation des consonnes simples.

Objectifs d'enseignement

FICHE DE TRAVAIL

Annexe C

Nom: _____ Date: _____

LANGAGE:

Articulation				Mots			Discrimination
1- _____							
2- _____							
3- _____							
4- _____							
1-	+	±	-	Compréhension	Oui	Non	Avec L.L.
2-	+	±	-	Expression répété			
3-	+	±	-				Sans L.L.
4-	+	±	-	Expression spontané			

COMMUNICATION:

But: _____

_____

Moyen suggéré: _____

_____

Résultat: _____

_____

_____

Signature: _____

verso

EVALUATION PHONETIQUE DE LA PAROLE

D. Ling, 1976. Adapté par Paterson, Grégoire 1978.

Nom: _____ Age: _____

Date: _____ Eval. par: _____

Système de notation: (✓) consistant
(±) inconsistant
(-) inexistant

ASPECTS NON SEGMENTAUX

(a) vocalisation: spontanée___ sur demande ___
(b) durée vocale: prolongée___ brève ___ variée____
(c) intensité vocale: forte____ faible ___
chuchotée____ variée ____
(d) hauteur vocale: basse___ moyenne____ haute ____
variée continue____
variée discrète ____

V O Y E L L E S

Faire précéder de /b/. Lorsque la voyelle visée peut être prolongée à voix forte, faible et chuchotée dans une syllabe isolée, cochez sous I. Lorsqu'elle peut être répétée à un rythme d'au moins trois par seconde, cochez sous R. Lorsqu'elle peut être émise correctement en alternance avec une autre voyelle du même niveau, à un rythme d'au moins trois par seconde, cochez sous A. Quand elle peut être produite à des hauteurs différentes d'au moins huit demi-tons, cochez sous H.

Si la plupart des voyelles des niveaux 1 et 2 sont produites avec consistance, on peut procéder à l'évaluation des consonnes simples.

Objectifs d'enseignement

		I	R	A	H		I	R	A	H		I	R	A	H
Niveau 1	/a/	-	-	-	-	/i/	-	-	-	-	/u/	-	-	-	-
	/o/	-	-	-	-	/e/	-	-	-	-					
Niveau 2	/ɔ/	-	-	-	-	/ɛ/	-	-	-	-	/ɑ/	-	-	-	-
Niveau 3	/œ/	-	-	-	-	/ø/	-	-	-	-	/y/	-	-	-	-
Niveau 4	/ə/	-	-	-	-										
Niveau 5	/j/	-	-	-	-	/ɥ/	-	-	-	-	/w/	-	-	-	-
Niveau 6	/ɛ̃/	-	-	-	-	/œ̃/	-	-	-	-	/ɑ̃/	-	-	-	-
	/ɔ̃/	-	-	-	-										

CONSONNES SIMPLES: NIVEAU 1

Le système de notation est le même;
I signifie en syllabe isolée
R signifie en répétition de la syllabe,
au moins 3 par seconde.

Objectifs d'enseignement

	I	R			I	R			I	R			I	R
/ba/	-	-		/pa/	-	-		/fa/	-	-		/va/	-	-
/bi/	-	-	OU	/pi/	-	-		/fi/	-	-	OU	/vi/	-	-
/bu/	-	-		/pu/	-	-		/fu/	-	-		/vu/	-	-

	I	R
/ma/	-	-
/mi/	-	-
/mu/	-	-

Peut alterner /ba-ma/ I R - - /fi-mi/ I R - -

/fu-bu/ I R - -

Peut produire les syllabes à voix forte ____
faible _____ chuchotée _____

Peut varier la hauteur de 8 demi-tons _____

CONSONNES SIMPLES: NIVEAU 2

	I	R
/da/	-	-
/di/	-	-
/du/	-	-

OU

	I	R
/ta/	-	-
/ti/	-	-
/tu/	-	-

	I	R
/sa/	-	-
/si/	-	-
/su/	-	-

OU

	I	R
/za/	-	-
/zi/	-	-
/zu/	-	-

	I	R
/ʃa/	-	-
/ʃi/	-	-
/ʃu/	-	-

OU

	I	R
/ʒa/	-	-
/ʒi/	-	-
/ʒu/	-	-

	I	R
/na/	-	-
/ni/	-	-
/nu/	-	-

OU

	I	R
/la/	-	-
/li/	-	-
/lu/	-	-

Peut alterner

	I	R
/da-na/	-	-
/sa-na/	-	-
/ʃa-ta/	-	-

	I	R
/ʃi-li/	-	-
/ʃi-si/	-	-

Peut varier la hauteur _____

Objectifs d'enseignement

CONSONNES SIMPLES: NIVEAU 3

	I	R
/ga/	-	-
/gi/	-	-
/gu/	-	-

OU

	I	R
/ka/	-	-
/ki/	-	-
/ku/	-	-

	I	R
/ɲa/	-	-
/ɲi/	-	-
/ɲu/	-	-

	I	R
/Ra/	-	-
/Ri/	-	-
/Ru/	-	-

Peut alterner

	I	R
/Ri-gi/	-	-
/su-gu/	-	-

	I	R
/ka-Ra/	-	-
/Ra-la/	-	-

Peut produire les syllabes à voix forte _____
faible _____ chuchotée _____
Peut varier la hauteur _____

CONSONNES SIMPLES: NIVEAU 4

Peut alterner:

	I	R
/ba-pa/	-	-
/da-ta/	-	-
/ga-ka/	-	-

	I	R
/fi-vi/	-	-
/ʃa-ʒa/	-	-
/si-zi/	-	-

	I	R
/pə-tə-kə/	-	-
/bə-də-gə/	-	-
/fa-sa-a/	-	-

Objectifs d'enseignement

Peut produire en différenciant /ɛs-ɛz/ _____

/kap-kab/ _____ en chuchotant.

Peut varier la hauteur de 8 demi-tons en répétant ces syllabes _____

EVALUATION ORTHOPHONIQUE

A) COMPORTEMENT DU PATIENT:

Appréciation du comportement du patient lors de l'examen. Les aspects tels que la fatiguabilité, l'attention, la collaboration, les intérêts, l'adaptation, la participation, la sociabilité peuvent être observés.

Moyen: Observation informelle.

B) COMMUNICATION:

Appréciation du mode de communication utilisé spontanément par le patient. (Exemple: communication verbale, gestuelle, mimique, etc...)

C) EXAMEN DU MECANISME ORAL PERIPHERIQUE:

- Examen des différentes structures du mécanisme oral tels que: les lèvres, les dents, la langue, le palais dur, le palais mou. Appréciation de leur forme, de leur dimension et de leur relation.

- Examen du fonctionnement de ces structures: Observation de la motilité et du fonctionnement des différents organes buccaux phonatoires tels que: la motilité des lèvres, de la langue, le fonctionnement du mécanisme vélo-pharyngé, le type de respiration utilisé.

- Examen de la diadococinésie exécutée à 1, 2 et 3 points d'articulation (Exemple: la, kala, pataka.)

Moyen: Observations spécifiques, appréciation, jugement.

/...2

D) EXAMEN DES PROCESSUS RECEPTIFS DU LANGAGE ORAL:

Cet examen consiste à évaluer le niveau de la compréhension verbale:

- Evaluer la compréhension des substantifs concrets désignant des personnes, des animaux, des éléments du schéma corporel et différents objets (Exemple: vêtements, nourriture, jouets, meubles, moyens de transport, etc...)

- Evaluer la compréhension des substantifs abstraits ou des qualificatifs indiquant des couleurs, des notions de dimension, de quantité, de similitude et de différence, des notions spatiales et temporelles.

- Evaluer la compréhension des termes représentant des actions, des interrogations, etc...

- Evaluer la compréhension des expressions courantes, des consignes simples, doubles, multiples ou complexes.

- Evaluer la compréhension des phrases simples, multiples, complexes (Exemple: des phrases comportant des notions de causalité, de comparaison, etc...)

- Evaluer la compréhension d'un récit, d'une histoire, d'un texte.

- Evaluer les possibilités d'association, de classification et de catégorisation soit à travers un matériel non-verbal (Exemple: objet, image) ou verbal.

Moyens:

* Tests objectifs: Test de Borel Maisonny, Test de Chevrier-Muller, Test du Carrow adapté, Test du "Peabody Picture Vocabulary Test" adapté, Test du "North Western Syntax Screening Test" adapté, Test du "Illinois Test of Psycholinguistic Abilities" adapté.

* Tests semi-objectifs: Quelques tests réalisés par le C.O.P. pour des besoins immédicts.

* Tests informels: Observation spécifique à travers différents instruments tels que: des casse-tête, des livres, des images, des marionnettes, etc...

E) EXAMEN DES PROCESSUS EXPRESSIFS DU LANGAGE ORAL:

Cet examen consiste à évaluer la réalisation du langage à travers différents aspects.

- Examen phonétique: Cet examen permet de vérifier l'acquisition des différents phonèmes à l'état isolé.

- Test d'articulation: Cet examen permet de vérifier la réalisation des phonèmes émis dans les positions initiales, intermédiaires et finales des mots.

- Examen de la parole: Cet examen permet de vérifier la prononciation et l'intelligibilité du langage en parole courante, et de préciser les aspects du débit et de la fluidité.

- Examen de la voix: Cet examen permet d'analyser la hauteur, l'intensité, la qualité et la résonnance de la voix.

- Examen du langage: Cet examen permet de vérifier le niveau linguistique à travers différents aspects:

  * Aspect lexical: L'étendue du vocabulaire.

  * Aspect phraséologique: Le type de phrase utilisé, la longueur moyenne de la phrase, la nature des mots utilisés, la structure syntaxique et morphologique de la phrase.

  * L'organisation du discours et la coordination des idées.

Moyens:

- Tests objectifs: Test phonétique de Borel Maisonny et / ou de Ling, test d'articulation de l'Université de Montréal, test du "North-Western Syntax Screening test" adapaté, analyse d'un échantillon verbal relevé par l'intermédiaire d'un enregistrement.

- Tests semi-objectifs: Tests réalisés au C.O.P.

- Tests informels Observation spécifique à travers différents instruments tels que: les histoires séquentielles, la manipulation d'ojets, etc...

F) EXAMEN DES PRE-REQUIS:

Cet examen consiste à évaluer, au besoin, différentes habilités chez le patient.

- Lecture labiale: Evaluer l'habileté du patient à discerner des mots isolés, des phrases, accompagnés seulement de la mimique faciale et ce, sans émission sonore (Exemple: de près, de loin, de côté, avec des personnes familières, étrangères, etc...)

Moyens: Observation spécifique et / ou tests du C.O.P.

- Schéma corporel: Evaluer l'identification des éléments du schéma corporel; évaluer la représentation du schéma corporel par le dessin du bonhomme à réaliser ou à compléter, par l'imitation d'attitudes et de positions, etc...

Moyens: Test de Borel Maisonny, dessin, observation.

- Latéralité: Evaluer l'utilisation, l'identification et la représentation de la gauche et de la droite.

Moyens: Test de Piaget Head, observation.

- Discrimination auditive et visuelle: Evaluer la capacité d'établir des différences ou des ressemblances soit à travers un matériel sonore et / ou verbal (discrimination auditive) et soit à travers un matériel non-verbal (discrimination visuelle).

  La discrimination auditive peut-être réalisée à travers différents instruments musicaux et / ou des listes de phonèmes, de syllables, de mots, de phrases.

  Moyens: Tests du C.O.P., test de discrimination auditive de l'Université de Montréal, test de discrimination auditive de Paul Enoch, test oral de discrimination auditive des Ecoles Séparées d'Ottawa, répétition, etc...

  La discrimination visuelle peut porter sur des notions de formes, de couleurs, de dimensions.

  Moyens: Test de Borel Maisonny, activités de sélection, d'association et de reproduction.

- Mémoire auditive et visuelle: Cet examen consiste à évaluer la capacité de rétention immédiate soit pour un matériel verbal (mémoire auditive) et / ou non-verbal (mémoire visuelle).

  L'examen de la mémoire auditive peut-être réalisé à travers la répétition de mots ou de phrases isolées de plus en plus longues, ou encore la répétition d'une liste de mots, etc... antérieurement entendus ou lus.

  Moyens: Test de Borel Maisonny, test de Chevrier Muller, observations.

  L'examen de la mémoire visuelle peut-être réalisé à travers la reconnaissance et / ou la reproduction de formes concrètes ou abstraites antérieurement observées.

  Moyens: Test de la figure de Rey, observation.

- Orientation et structuration spatiales: Cet examen consiste à évaluer la capacité du sujet à se situer dans l'espace, à orienter des objets soit par rapport à soi-même ou soit par rapport à d'autres repères, etc...

  Moyens: Connaissance de la terminologie des notions spatiales de la gauche-droite, appréciation de la distance, test des mosaïques et des figures lacunaires de Borel Maisonny, test de la figure de Rey, test de Chassagny, test des cubes de Kohs, test d'orientation spatio-temporelle de Dubois.

- Orientation et structuration temporelles: Cet examen consiste à évaluer l'habileté du sujet à s'orienter et / ou à situer des événements dans le temps.

  Moyens: Connaissance de la terminologie des notions temporelles, reconstitution de la séquence d'une histoire imagée, habileté à respecter l'ordre chronologique des événements, d'une histoire, appréciation de la durée, tests de rythme de Borel Maisonny ou de Stambock, test d'orientation spatio-temporelle de Dubois.

- Possibilité de symbolisation: Cet examen consiste à évaluer les capacités du patient au niveau de l'identification ou de la représentation de différents codes.

  Moyens: Lecture de formules rythmiques, reconnaissance de différents symboles concernant des notions d'intensité, de fréquence, de durée, etc..., l'établissement des correspondances objet / évocation verbale, phonèmes / graphies, etc...

- Motricité globale et fine: Cet examen permet d'évaluer la coordination de l'enfant au niveau des mouvements simples (motricité globale) et complexes telles que dans la coordination oculo-manuelle, visuo-motrice, etc... (motricité fine).

Moyens: Habilité à marcher, courir, sauter, etc..., habilité à monter et descendre les escaliers, habilité à lancer et attraper, etc... qualité du dessin, du coloriage, du découpage, etc..., habilité à effectuer des encastrements, des boucles, des enfilages de perles, etc..., test non-verbal de Borel Maisonny.

BIBLIOGRAPHIE

BAKER, B.L., 1976. Parent involvement in programming for developmentally disabled children in Lloyd, L.L. (Ed.) Communication Assessment and Intervention Strategies, University Park Press, pp. 691-734.

BAKER, B.L. BRIGHTMAN, A.J., HEIFETZ, L.J., MURPHY, D., 1972, 1973. READ Project Series: Ten Instructional Manuals for Parents. Behavioral Education Projetcs, Cambridge, Mass.

BAKER, B.L., BRIGHTMAN, A.J., HEIFETZ, L.J., MURPHY, D., 1976. Steps to Independence Series. Research Press, Champlain, Ill.

BAKER, B.L. & HEIFETZ, L.J., 1976. The READ Project: Teaching manuals for parents of retarded children. In: T.D. Tjossem (Ed.), Intervention Strategies for High Risk Infants and Young Children. University Park Press, Baltimore.

BOWERMAN, M.L., 1978. Semantic and Syntactic Development in Schiefelbusch, R. & DOYD, L.L., (Eds.) Bases of Language Intervention, University Park Press, Baltimore.

BRICKER, W.A., 1972. A systematic approach to language training in R.L. Schiefelbusch, (Ed.), Language of the Mentally Retarded, University Park Press.

LAUCKER, B., BRICKER, W., 1971, 1972, 1973, 1974. Toddler Research and Intervention Project Report: Year I, II, III, IV. IMRID Behavioral Science Monograph. Institute on Mental Retardation and Intellectual Development, George Peabody College, Nashville.

DOSSIER MILIEUX DEFAVORISES, Direction générale des Réseaux, Services Educatifs, M.E.Q., janvier 1978.

GRAY, B.J. RYAN, B. 1973. A Language Program for the Non language Child. Research Press, Champaign, Ill.

HART, B., & ROGERS-WARREN, A. 1978. A milieu approach to teaching language In R.L. Schiefelbusch (Ed.)Language Intervention Strategies, University Park Press, pp. 193-235.

HORTON, K.B., 1974. Infant intervention and language learning in R. Schiefelbush et L. Doyd, (Eds.), Language Perspectives: Acquisition, retardation and Intervention. University Park Press, pp. 469-490.

JEFFREY, D.B. 1972. Increase and maintenance of verbal behavior Ment. Retard. 10, pp. 35-40.

KARNES, M.B., HODGINS, A., TESKA, J.A. 1968. In evaluation of two prescho programs for disadvantaged children: a traditional and a highly structured experimental preschool. Except. Child., 34, pp. 667-676.

MOORES, D.F., WEISS, R.L., GOODWIN, M.W., 1974. Evaluation of Programs for Hearing Impaired Children. Research Development and Demonstration Center in Education of Handicaped Children, Research Report 81, University of Minnesota, Minneapolis.

PIERRE-JOLY, R. 1980. Programme de développement psycholinguistique. Bureau de recherche en psychologie, C.E.C.M., Montréal.

REES, N.S., 1978. Pragmatics of Language in R. Schiefelbusch J.L. Doyd (Eds.) Bases of language Intervention. University Park Press, Baltimore.

SHEARER, D., BILLINGSKY, J., FROHMAN, A., HILLIARD, J., JOHNSON, F., SHEARER, M., 1972. Portage Checklist and Curriculum Guide to Early Education, Cooperative Educational Service Agency, Portage, Wisc.

SHEARER, D.,& SHEARER, M., 1972. The Portage Project: A model for early childhood education. Except. Child., 39, pp. 210-217

SHEARER, D., & SHEARER, M., 1976. The Portage Project: A model for early childhood education. In T.D. Tjossem (Ed.) Intervention Strategies for High Risk Infants and Young Children. University Park Press, Baltimore.

SHEARER, M. 1974. A home based parent training model in J. Grim (Ed.), Training Parents to Teach: Four Models. First Chance for Children., 3, pp. 49-62.

SPICKER, H. 1971. Intellectual development Through early childhood education. Except. Child. 37, pp. 629-640.

TURTON, L.J. 1974. Early language intervention in R. Schiefelbusch & L. Doyd (Eds.) Language Perspectives: Acquisition, Retardation and Intervention. University Park Press., pp. 429-503.

Commentaires du chercheur

Suite au présent rapport final et à la décision de la Direction des Programmes, Service de l'adaptation scolaire du M.E.Q. de ne pas reconduire le projet pour l'année 1980-1981, quelques réflexions me paraissent nécessaires.

La première a trait à la conduite du projet. En raison de la date plutôt tardive de mon engagement (07/01/80) le projet initial a dû être modifié et ramené à des buts plus modestes et plus réalistes. Il a donc été résolu par le comité responsable du projet de ne pas inclure l'élaboration d'un programme pédagogique et orthophonique dans le mandat du chercheur pour la période de janvier à juin 1980, et de faire porter plutôt les efforts vers une analyse de l'expérience accumulée par le C.O.P. et la C.E.C.Q. dans l'enseignement aux handicapés auditifs de 4 ans. La démarche choisie a été celle de la prise de conscience des faiblesses et des points forts de l'organisation actuelle par chacun des intervenants. Cette démarche nous a paru être la plus profitable pour les membres de l'équipe appelés à modifier en conséquence leurs interventions; elle a par contre été extrêmement lourde à supporter pour le chercheur qui s'est vu engagé dans un processus d'animation non prévu dans le mandat initial.

Le seconde réflexion a trait à la demande de renouvellement du projet pour l'année 1980-1981. Cette demande devait être complétée pour le 31 janvier 1980, en principe à partir des données du rapport d'étape. Dans la réalité, pour nous conformer aux directives de l'administration, la demande de renouvellement a chevauché la rédaction

du rapport d'étape au mépris de toute logique. La demande de renouvellement pour 1980-1981 ne pouvait pas à cette date s'appuyer sur des données suffisantes puisque l'élaboration d'un nouveau modèle d'organisation des services était justement prévue pour les étapes ultérieures.

La décision du M.E.Q. de ne pas accorder le renouvellement du projet ne menace pas, dans la situation présente, l'existence même des services aux handicapés auditifs de 4 ans qui seront fournis par le C.O.P. et la C.E.C.Q. comme par les années passées. Toutefois, suite au travail accompli cette année, l'équipe des intervenants est sur le point de tenter une expérience pédagogique intéressante dans des conditions difficiles à réunir: services conjoints C.E.C.Q. et C.O.P. (M.A.S.) bien en place et bien coordonnés, intervenants avec expérience dans le domaine de la surdité, organisation matérielle adéquate. Le non-renouvellement du projet prive l'équipe d'intervention de l'appui scientifique qu'aurait pu fournir un chercheur dans l'adaptation d'instruments de travail et de guide pédagogiques et rééducatifs. Cette tâche va retomber sur les épaules des intervenants et s'ajouter à leurs responsabilités professionnelles déjà fort lourdes. Une belle occasion d'améliorer des services existants aura été négligée.

Je désire souligner enfin qu'il aurait été profitable d'instaurer des échanges entre les participants à différents projets et entre les chercheurs; aucun mécanisme n'était en place à cet effet. Chacun des chercheurs devait compter semble-t-il sur ses propres contacts personnels ce qui ne recouvrait certainement pas toutes les possibilités d'échanges professionnels.

Il m'apparaît enfin important de recommander qu'a l'avenir l'élaboration des projets implique les chercheurs et précède logiquement l'expérimentation. Les résultats seraient sans doute plus satisfaisants pour tous et plus profitables pour le milieu.

Christiane Morrow Lettre, m.a.,
Orthophoniste-audiologiste

P.S.- Nous apprenons en dernière minute que le projet est reconduit pour l'année 1980-1981. Les commentaires du chercheur demeurent toutefois pertinents sur plusieurs points.

Christiane Morrow Lettre, m.a.,